

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 AOÛT 2025

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal

Comptes rendus des réunions des commissions communales et intercommunales (CCG, SMAG, SMS)

Relevé des décisions du Maire

Communauté de Communes du Genevois

Approbation par le Conseil municipal de ARCHAMPS de l'accord de principe sur la répartition des sièges entre les Communes de la Communauté de Communes du Genevois, dans le cadre de la recomposition du Conseil communautaire l'année précédant celle du renouvellement général des Conseils municipaux,

Finances

Convention 2024 relative au transfert partiel de fiscalité de la commune d'Archamps au Syndicat mixte d'Aménagement du Genevois,

Vie Associative

Ludothèque : convention d'objectifs avec l'association Lemandragore,

Affaires foncières/Urbanisme

Avis sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Collonges sous Salève,

Maison d'Assistants Maternels : Convention de mise à disposition de locaux.

Echange parcelles n°60 a) et n°61 b) – Authentification et signature de l'acte administratif,

Echanges parcelles n°AP20 pour partie avec N°AP21 pour partie,

Echanges parcelles n°AP20 pour partie avec N°AP21 pour partie – Authentification et signature de l'acte administratif.



Ressources Humaines

Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité,

Modification du temps de travail des emplois du service scolaire

Commande Publique

Résiliation de la convention d'occupation temporaire aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque avec Citoyenergie.

Informations et questions diverses



A Archamps,

Le vendredi 22 août 2025

Le Maire,
Anne RIESEN,

